



Cet article met en perspective l'intervention de **Jean Rolland** à la troisième soirée du cycle de cours publics les **Petites Leçons de Ville, LE CONSERVATOIRE**, proposée en 2019, par le CAUE de Paris.

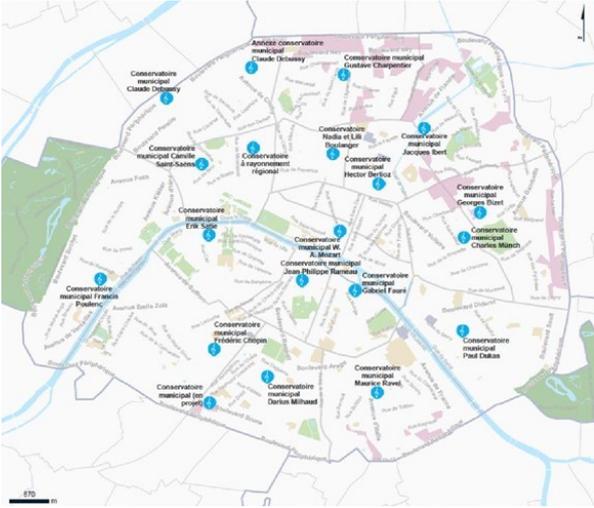
Jean Rolland est architecte voyer en chef, Chef du service des bâtiments culturels au bureau des travaux de la Direction des affaires culturelles de la Ville de Paris.

Paris compte deux types de conservatoires : un Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR), pour les futurs professionnels, et des Conservatoires Municipaux d'Arrondissement (CMA), destinés à ouvrir l'enseignement musical ou de danse aux jeunes qui résident dans l'arrondissement (ill. 1). Les conservatoires proposent des enseignements en musique, danse, arts dramatiques et, parfois, arts plastiques et numériques.

En 2014, une réforme pédagogique est adoptée pour favoriser les pratiques collectives et les approches transversales des arts, pour déségréger leurs enseignements et les rendre accessibles à de nouveaux publics. Des espaces de vie, des lieux de restitution et des salles pour de nouveaux types d'activités sont régulièrement ajoutés dans les programmes. Depuis la réforme, le nombre d'élèves fréquentant les conservatoires a fortement augmenté, pour atteindre près de 22 000 inscrits aujourd'hui. De nombreux nouveaux élèves sont attendus dans les prochaines années, dont les 13 000 élèves de CP qui ont suivi le parcours d'initiation musicale. La demande est telle que les nouveaux arrivants sont désormais tirés au sort. Évidemment, cela a des conséquences sur la taille et l'organisation architecturale des établissements.

Un travail conséquent a été réalisé ces 15 dernières années, et 80 000 millions d'euros ont été investis par la Ville de Paris pour les conservatoires. L'objectif de la Ville est que chaque arrondissement ait un conservatoire (sauf pour les quatre arrondissements centraux, qui sont regroupés) (ill. 2).

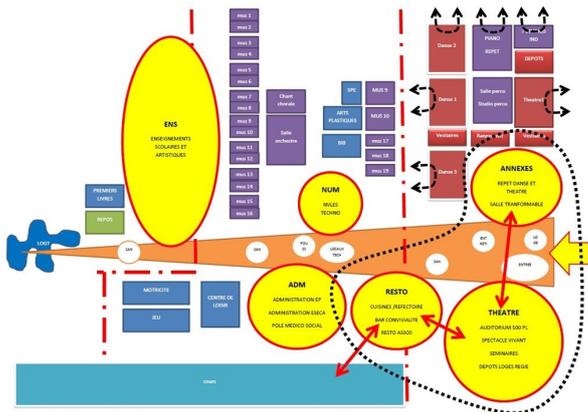
Des contraintes techniques spécifiques sont à prendre en compte dans la construction de tels équipements : il faut assurer l'isolation phonique entre les différentes activités, penser les dimensions des salles pour accueillir de la danse, gérer les variations de température en fonction des besoins des musiciens et



[ill. 1] Les conservatoires municipaux parisiens



[ill. 2] CMA Centre, 2016, par Patrick Berger



[ill. 3] Exemple d'un nouveau type d'équipement

danseurs. Le programme des conservatoires affecte aussi les autres programmes architecturaux culturels, qui intègrent une partie de ces contraintes pour pouvoir accueillir, si besoin, des activités de danse ou de musique dans le futur.

Actuellement, les conservatoires ne sont ouverts qu'en dehors vacances scolaires. Face à la demande croissante, ce calendrier est amené à évoluer dans le temps. Une réflexion est en cours pour créer des équipements encore plus grands et plus mutualisés, comme l'illustre un projet couplant un conservatoire à une école polyvalente neuve : en temps scolaire, l'école prendra place dans le conservatoire (ill. 3). L'auditorium pourra servir de salle de spectacle pour l'école. Une double-accessibilité permettra d'expérimenter une nouvelle gestion des flux, et de répondre à un besoin de réversibilité (un grand établissement pourra se diviser en plusieurs petits établissements). De plus, pour que les conservatoires gardent un lien fort avec leur territoire, la Ville impose aux compagnies qui fréquentent ces sites de faire de l'enseignement auprès des publics locaux.